

Comme le prêtre, l'homme de lettres, le ministre des âmes exige un culte de soi-même, le ministre de la pensée, quand on est digne de lui, exige aussi des austérités.— Lacordaire (1802-1861.)



LE NICOLETAIN

ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA.

ABONNEMENT:

Un an	\$1.00
Six mois	.60
ETATS-UNIS:	
Un an	\$1.50
Six mois	\$1.00

VOL. XII. — No 12.

Imprimé à SAINT-JUSTIN, VENDREDI, LE 15 MARS 1946.

Camille Duguay, fondateur.

De l'hôtellerie et de sa nécessité

Dans chaque ville, village; dans tout centre urbain ou rural, l'hôtellerie est nécessaire.

Le mouvement du tourisme, le va-et-vient quotidien, et toujours accéléré, exigé par le commerce, les affaires, le goût des voyages, la diffusion de l'art, la politique, et le reste: tout cela rend indispensable l'hôtellerie.

En voyage de distraction, d'étude ou pour affaires, le passant doit trouver à l'auberge la confort et le bon accueil.

Une auberge bien tenue suppose d'abord un gérant aimable, empressé, courtois: qualités qui doivent évidemment être assaisonnées d'une bonne dose de tact et de diplomatie.

A l'hôtellerie où il descend, le voyageur doit pouvoir trouver tout de suite un "home", ne fût-ce que pour quelques jours, même quelques heures. Une table succulente, des services diligents, polies et réservées, des chambres propres, un service prompt et affable, une atmosphère de calme et de sécurité: voilà ce qui fait le charme de ces maisons destinées à recevoir les voyageurs, en leur procurant bon gîte, nourriture, repos et confort. Voilà le type modèle des grands hôtels des cités comme aussi celui des hôtelleries ou des auberges des villes, des villages plus modestes.

Dans les centres où des licences de spiritueux sont accordées, il est bien important, pour la régie de la maison, d'user de ce privilège avec discernement et discrétion, de façon à ne rien risquer qui puisse troubler l'ordre et la paix individuelle et collective.

Mais, dans les localités au dit "régime sec", il faut bien s'attendre à certains compromis sur ce chapitre. Certains accommodements, raisonnables, justifiés et bien contrôlés — accommodements tolérés par les autorités et selon entente, — ne constituent pas toujours des abus. Loin de là: ils peuvent empêcher des désordres beaucoup plus désastreux que d'aucuns le soupçonner.

D'ailleurs, les auberges sont surtout appelées à recevoir des gens du dehors: hommes et femmes de toutes nationalités, de toutes religions, et partant de toutes mentalités. Or, quelles que soit notre manière de penser, il serait pour le moins arbitraire de ne pas procurer à ces passants ce qu'ils ont eu si facilement, hier, dans une ville voisine. Il serait non moins téméraire de vouloir faire leur éducation.

D'un autre côté, considérant qu'il sera pratiquement impossible d'amener une population entière à la tempérance, il vaudra toujours mieux accorder quelques latitudes aux auberges, aux hôtelleries, pourvu que ces maisons observent rigoureusement les règlements imposés:

A ceux qui persistent à voir un grand mal dans ces compromis entre hôteliers et autorités en vue de la distribution de vins et spiritueux; comme à ceux qui ont la naïveté de croire à la possibilité d'érayer complètement telle vente dans des centres assez peuplés: à ceux-là, dis-je, il convient d'ouvrir les yeux, et de rappeler que "De deux maux, il faut choisir le moindre." Or, le moindre, en l'occurrence, c'est une certaine tolérance accordée aux hôtelleries qui, elles, ne peuvent échapper à la surveillance. C'est un palliatif à un mal très grave: celui du commerce des boissons en contrebande ou des boissons frelatées: commerce qui s'accroît de mois en mois, à mesure que le scrupule agonise dans les consciences, que s'affirme le mépris des lois, et le peu de souci à l'égard de la santé et de la vie d'autrui.

L'auberge bien tenue, dirigée par un gérant soucieux de ses responsabilités, de la bonne renommée de son établissement, et fidèle à ses engagements: une telle auberge peut rendre d'immenses services au public voyageur et à la population de sa localité, même si, sans licence, il lui est permis de distribuer vins et spiritueux, pourvu toujours, il va sans dire, que telle distribution soit faite avec discernement, tact et discrétion.

En plus d'être une nécessité pour une ville, un village, un central urbain ou rural, l'hôtellerie bien tenue, bien dirigée est un facteur d'ordre et de progrès.

Il y a ordre, quand chacun est à sa place. Or, le voyageur, le passant est à sa place dans une maison organisée pour le recevoir confortablement et agréablement.

Il y a progrès dans une localité, quand le voyageur, le passant, s'y trouve bien accueilli, y séjourne avec agrément, y laisse de son argent, s'en éloigne à regret, en en gardant un excellent souvenir, pour en parler ensuite avec éloge à ses connaissances, à ses amis.

Madame Camille DUGUAY

Le journal régional ou local

Le journal régional est celui qui est publié par des gens de la région; et le journal local est celui qui est publié par des gens de votre ville, des personnes de chez vous, pour la population de votre ville, de votre région.

C'est celui que les familles de la région doivent recevoir de préférence à d'autres journaux. Sans doute, on conseille de recevoir les bons journaux du dehors, mais à la condition de recevoir et de lire le journal local d'abord, puis les autres ensuite.

Le journal local est le plus intéressant et le plus utile. Il est le plus intéressant, parce que tous les articles dont il est fait ont été choisis spécialement à l'intention des lecteurs de la région. Il est le plus utile, parce qu'il prend plus particulièrement les intérêts de sa ville, de sa région. Et souvent, il se met au blanc pour défendre le plus grand bien de la population. Ce que ne peuvent pas faire les journaux d'ailleurs.

La Voix des Bois Francs, dans la ville de Victoriaville et la région des Bois-Francs; et LE NICOLETAIN, dans les comtés de Nicolet et Yamaska, ne devraient-ils pas pénétrer dans tous les foyers de leur région respective, et même dans les foyers de leurs enfants éloignés?

Qui donc ne peut pas économiser le prix modique d'un abonnement pour se procurer le moyen d'avoir, chaque semaine, une lecture variée et intéressante, mise à la disposition de la population par des personnes qui ont surtout à cœur le plus grand bien commun et la prospérité de tous.

Il suffit peut-être seulement d'y penser pour s'abonner de préférence à votre journal local. C'est pourquoi nous faisons présentement appel à tous ceux qui ne sont pas encore abonnés à notre journal, et nous leur faisons la respectueuse suggestion de s'y abonner aujourd'hui même — pas demain, mais aujourd'hui.

On dit: "Charité bien ordonnée commence par soi-même", et c'est juste et raisonnable. Permettez-nous d'ajouter: "Abonnement bien ordonné commence par l'abonnement au journal local."

M. C. D.

LE CODE CIVIL ET LA FEMME MARIÉE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Le statut de mineure frappe la Québécoise dès qu'elle contracte mariage et qu'elle reste unie à sa famille — Le public doit être renseigné sur les lois qui le gouvernent — Conserver sans améliorer est une faiblesse pour une civilisation et pour un peuple.

Extrait de la conférence de Me Jacques Perrault au déjeuner-causerie de la Ligue pour les Droits de la femme.

Lois contradictoires de notre province.

Dans notre province, malgré les partisans du statu quo, malgré ceux qui proclament l'intangibilité du Code et ne veulent pas supprimer l'incapacité de la femme mariée, le parlement de Québec a dû légiférer pour modifier sur certains points particuliers cette condition juridique de la femme mariée.

Qu'en est-il résulté? Des lois contradictoires, une jurisprudence obscure, une incertitude qui paralysent les hommes d'affaires, les notaires et les avocats. Sur plus d'un sujet, l'on ne peut définir avec certitude la situation juridique de la femme mariée.

Notre Code civil, en effet, maintient le principe de l'incapacité de la femme mariée. Cependant d'autres lois, d'autres dispositions de ce même Code, donnent une capacité partielle à la femme, embrouillant parfois toute la question.

En droit public, la femme mariée jouit de tous les droits politiques du citoyen canadien. Situation étrange: l'épouse peut

faire les lois comme député alors que le droit civil, le Code, la considère comme incapable de signer le moindre contrat ou de comparaître devant le tribunal.

La loi des Banques décrète la femme mariée pleinement capable pour ses dépôts et ses retraits.

Depuis 1931, le Code civil a donné certains droits à la femme mariée. Mais cette réforme est insuffisante. Elle aboutit à ce résultat étrange que la femme dont le mariage a été peu heureux, la femme séparée de corps est pleinement capable, tandis que celle qui reste unie à sa famille est frappée d'incapacité juridique.

Ces réformes partielles ne suffisent pas. Que la famille doive rester chez nous catholique, française, fidèle à nos traditions, personne n'en doute. Mais notre religion, notre culture française, nos traditions doivent être agissantes, vivantes, s'adapter, pour les surmonter et les assimiler aux conditions modernes de notre société. Pourquoi la femme d'aujourd'hui n'aurait-elle pas autant de droits que celle qui fait commerce, ou qui est séparée de corps?

C'est donc faire preuve de vigueur et de volonté de survie pour un peuple que de progresser et de s'adapter au milieu où il vit. Une occasion se présente, un point sur lequel l'opinion publique peut influencer.

Continuer l'oeuvre entreprise il y a vingt-cinq ans chez nous par des esprits clairvoyants, compléter les réformes commencées par le parlement de Québec en 1931, voilà le motif qui nous porte à demander au législateur québécois d'inscrire dans notre Code civil, en faveur de la femme mariée, le principe de la pleine capacité juridique.

À LA CANTONADE

Des pseudos politiciens qui se vendent pour des "djobs", ce n'est pas du marché noir.

Certains principes, Certains Patriotismes, Certains nationalismes, ne valent pas chers au XX siècle.

Certains enfants sont vieux avant le temps. Certains vieux sont jeunes après le temps.

Plusieurs politiciens ont hâte aux prochaines élections provinciales, fédérales et même municipale.

Le public se réjouit de l'augmentation des vues françaises au théâtre.

Le sage s'abstient de raconter sans cesse les finesses de ses enfants.

Finesses? Entendons-nous bien. Il faudrait voir.

Vendre des mouchoirs à la porte de l'église, aux heures d'offices religieux, rendrait de grands services.

ON DIT QUE.

Aller communier avant la messe de 11 heures, ça denote de la piété; mais le faire durant cette messe, ça favorise la paresse et la vanité. Et qu'importe les dérangements du célébrant et des fidèles.

On peut surprendre la bonne foi des gens par des appels démagogiques et des promesses mirobolantes, mais ça une fin.

Les gens du "BLOC" en savent quelque chose.

Les crédistes l'apprendront à leur tour.

Enfant prodige: qui a des parents doués d'une imagination déréglée.

Le "couvre-feu": Une nouvelle farce dans nos annales municipales.

Il ne suffit pas de passer des règlements. Il faut les faire observer.

Le Canada est une bonne "vache à lait" pour l'Angleterre.

C'est une grande naïveté pour un policier de prendre pour un "trou" un hôtel bien tenu.

LE CHOC DES IDEES AU THEATRE VICTORIA

Un très intéressant débat entre deux jeunes filles de Victoriaville et deux jeunes étudiants de Montréal, aura lieu, lundi, le 25 mars prochain, au Théâtre Victoria. Cette audition, nouveau genre, intitulée LE CHOC DES IDEES, ne manquera certainement pas de susciter des curiosités bien légitimes. Le thème du débat donne accès à de nombreuses subtilités: Laquelle a le plus de chances d'être aimée: la plus indépendante ou la plus affectueuse?

Nous l'apprendrons sans doute le 25 mars au soir.

SECURITE DU FOYER

"Quand vous fumez au lit, vous n'avez certainement pas l'intention de vous endormir mais il arrive hélas fréquemment que des personnes s'endorment une cigarette à la main et qu'elles ne s'éveillent que dans l'autre monde".

Tel est le grave avertissement que la Ligue de Sécurité de la province de Québec donne aux fumeurs qui ont cette mauvaise habitude de griller une cigarette au lit.

"Même si le fumeur n'y perd pas la vie, ce qui est rare, le feu peut endommager les couvertures ou les vêtements, se communiquer aux objets environnants et, si l'alerte n'est pas donnée à temps, toute la maison y passera.

"Quoi qu'il en soit, fumer au lit est une habitude dangereuse et le peu de plaisir que le fumeur en retire est loin de compenser pour le risque terrible qu'il prend", conclut le bulletin de la Ligue.

PASTEURISATION

Une nouvelle preuve que la pasteurisation du lait au Canada est une nécessité nous est fournie par une lettre adressée au "Vancouver Daily Province" par une femme de West Summerland, mère d'un petit garçon de trois ans actuellement sous traitement à l'Hôpital des enfants, pour tuberculose de la moëlle épinière. Tout commentaire serait superflu, la lettre est suffisamment éloquente:

"Mon enfant âgé de trois ans est sous traitement à l'Hôpital des enfants infirmes. Il est là parce que son lait n'était pas pasteurisé.

"Dans la petite ville retirée où nous habitons, aucune laiterie ne vend de lait pasteurisé et je pensais que, étant donné que d'après la loi toutes les vaches sont sensées être examinées contre la tuberculose, c'était là une précaution suffisante pour un enfant qui n'était plus un bébé; mais mon fils a la tuberculose de la moëlle épinière causée par du mauvais lait.

"Si tous les parents voulaient unir leurs efforts pour obtenir une loi rendant obligatoire la pasteurisation de tout le lait, cela épargnerait à beaucoup d'enfants de se trouver aux prises avec cette terrible menace contre laquelle se débat mon fils. Plusieurs opérations majeures, des mois de souffrance et probablement des années de soin! Quelle perspective effroyable pour un enfant de trois ans!

"Rappelons-nous la vérité du cruel adage: "Mieux vaut prévenir que guérir". — Exigez que partout la pasteurisation du lait soit rendue obligatoire."

La tragédie qui vient d'affliger cette famille de la Colombie Britannique peut atteindre n'importe quelle famille canadienne qui emploie du lait non pasteurisé. Pour offrir toute garantie, le lait doit provenir d'animaux certifiés, il doit être manipulé proprement et être pasteurisé.

Dans sa campagne pour obtenir la pasteurisation du lait d'un bout à l'autre du Dominion, la Ligue canadienne de santé a démontré à maintes reprises que la pasteurisation n'affecte pas la valeur nutritive du lait, qu'elle détruit seulement les germes de maladies. Il n'y a aucun argument plausible contre la pasteurisation.

Le "Bloc" s'effrite

Un autre partisan du "BLOC" vient d'accepter une "djob" de M. Duplessis.

En effet M. Marcel Poulin qui fut le haut-parleur du "BLOC" au cours des deux dernières campagnes électorales, vient d'être nommé au Bureau de la censure du cinéma.

C'est pourtant ce même M. Poulin qui disait, jadis: "Duplessis est droit comme un tire-bouchon"... "Duplessis a réglé la grève de Sorel à coups de garettes"... "M. Duplessis a préféré s'en aller dans l'opposition qui lui va décidément mieux que le pouvoir"...

C'est ce même M. Poulin qui disait: "Duplessis est un médecin qui soigne ses malades à coups de matraques"...

Aujourd'hui, M. Poulin vend ses principes d'hier pour un plat de lentille. Et il n'est pas le seul. Mais comment ces pseudos patriotes peuvent-ils agir ainsi sans même ROUGIR devant ceux, qui de bonne foi, les ont supportés? J. A. B.

Va-t-il falloir punir les parents?

Le juge de la cour juvénile A. A. Scott a déclaré que la criminalité juvénile avait atteint de telles proportions aux Etats-Unis qu'à moins de la réduire, "les autorités devront employer une sorte de terreur contre les parents".

"La criminalité juvénile est notre problème de plus sérieux et il s'aggrave chaque jour", a dit le juge Scott.

Le juge blâme surtout les parents. Soit qu'ils n'essaient pas de faire de leur foyer un lieu de bonheur ou n'ont pas le temps de s'occuper de leurs enfants, trop occupés eux-mêmes à s'amuser et fuir leurs responsabilités.

Le tourisme dans les Bois-Francs

Il n'est pas trop tôt pour songer à la prochaine saison du tourisme puisque nous sommes aux portes du printemps.

Il n'est pas trop tôt, surtout si l'on considère certains préparatifs nécessaires en vue de bien recevoir tous ceux qui nous visiteront au cours des prochains mois mais principalement durant la saison estivale.

Les chiffres nous démontrent que le tourisme est une source de richesse pour notre province.

Avant la guerre, ceux qui ont visité notre province, y ont laissé au moins \$80,000,000 chaque année.

Après cette période de guerre qui a paralysé complètement le tourisme, nous verrons affluer aux frontières canadiennes un nombre de visiteurs probablement supérieur à ceux d'avant-guerre.

Notre belle région des Bois-Francs connaîtra une nouvelle activité, dans ce domaine, comme toutes les autres régions de la province.

Toutefois, il faut rendre notre milieu favorable au tourisme, et cela dans plusieurs domaines d'idées.

Comme il serait trop long, dans un seul article, de mettre à vue tout ce qui est susceptible d'intéresser nos visiteurs, nous le ferons par tranches, en commençant dans notre prochaine édition. J. A. B.

A NOS ABONNES DE LA VILLE

Le premier avril nous aurons un service postal par facteur.

Il est donc absolument nécessaire que tous nos abonnés de Victoriaville nous fournissent leur adresse complète, c'est-à-dire le nom de la rue et le numéro de leur domicile.

Ceci est très important pour leurs assurer la livraison de leur journal.

On pourra utiliser l'espace ci-dessous et nous le retourner.

NOM.....
Numéro..... RUE.....

Demandez toujours le

RENDEZ-VOUS DES VOYAGEURS

HOTEL MANOIR VICTORIA

Carignan & Garon, Prop.,

VICTORIAVILLE.

Eau chaude et froide, et téléphone dans les 80 chambres. — Table de première classe, à prix modérés. Service courtois et empressé.

Attention spéciale pour banquet ou réception.

Auberge des Bois-Francs

Raoul et Eddy

L'Heureux, props.



WARWICK. QUÉ.

Où vous trouverez le confort d'un hôtel moderne, dans l'atmosphère d'un home.

RESOLUTION DE FELICITATION DES CHEVALIERS DE COLOMB, CONSEIL 1326, NICOLET, AU CLUB DE HOCKEY "LE CASTOR" DE NICOLET

Lors de la réunion mensuelle du Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb, de Nicolet, tenue en leur salle le 8 mars courant, le Grand Chevalier, Mre Paul-A. Trahan profita de l'occasion pour faire allusion à l'honneur que fait rejaillir actuellement le club "Castor" de Nicolet non seulement sur les sportifs mais encore sur toute la population de Nicolet en rapportant le championnat du hockey de la ligue de la Rive Sud pour la présente année sportive qui vient de se terminer. Le club Castor de Nicolet aligne des joueurs réellement surprenants parmi lesquels on compte plusieurs Chevaliers de Colomb du Conseil 1326 de Nicolet. Pendant toute la saison sportive qui vient de se terminer, le "Castor" de Nicolet s'est toujours montré à la hauteur de sa position. Malgré de nombreuses difficultés qu'il a été obligé d'affronter à plusieurs reprises pendant toute sa saison d'activités, il ne s'est jamais découragé. Aussi sa persévérance lui a-t-il valu la gloire de terminer victorieusement sa saison sportive en remportant le titre de champion de la ligue de la Rive Sud. Honneur qui rejaillit non seulement sur l'équipe du Castor mais aussi sur toute la population nicolétaine. Aussi le Castor mérite-t-il de la part du Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet qui aime à encourager les activités sportives de cette région ses plus grandes félicitations.

A la suite des allusions du Grand Chevalier sur la proposition du chevalier Jos. Côté secondé par le chevalier Dr Moras Manseau, une résolution de félicitations à l'égard du club "Castor" de Nicolet fut unanimement adoptée par le Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet.

Sur la proposition du chevalier Jacques Crochetière secondé par le chevalier Jos. Leblanc, il fut aussi unanimement décidé qu'à la discrétion des syndics de ce Conseil un certain montant soit versé par le Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet au club "Castor" pour lui aider à rencontrer les dépenses occasionnées par ses activités sportives de l'année qui vient de se terminer.

ACTIVITES DE L'AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ACADEMIE COMMERCIALE DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES DE NICOLET

Dernièrement M. Jean-Baptiste Métivier, président de l'Amicale des Anciens élèves de l'Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes, de cette ville, recevait en sa nouvelle résidence privée le bureau de direction de cette Amicale.

Ont répondu à l'aimable invitation de M. J.-Bte Métivier: les RR. FF. Emilien, directeur de l'Académie Commerciale, Dominique et M. Zsael, MM. Paul-A. Trahan, avocat, Rod. Camirand, Jean Brassard, Bruno Therrien, J.-Charles Métivier, Lionel Normand, Jacques Lefebvre, Raoul Blanchette et Geo. Jutras.

Pendant toute la réunion on débata sur toutes les questions ayant rapport à l'avancement et au succès de l'oeuvre de l'Amicale des Anciens élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes. Toute la soirée se passa dans la plus complète intimité. Avant la clôture de cette réunion un magnifique réveillon fut servi aux invités par M. et Mme Jean-Bte Métivier.

Se faisant l'interprète de tous les invités Mre Paul-A. Trahan remercia M. Jean-Baptiste Métivier pour la magnifique réception qu'il a

bien voulu faire au bureau de direction de l'Amicale des Anciens élèves de l'Académie Commerciale de Nicolet dans les splendides appartements de sa nouvelle demeure et remercia son épouse Mme Jean-Baptiste Métivier pour le magnifique réveillon qu'elle a préparé, avec si bon goût à l'occasion de cette réunion intime à sa résidence privée.

M. Jean-Baptiste Métivier se dit heureux d'avoir reçu en sa demeure privée le bureau de direction de l'Amicale des Anciens élèves de l'Académie Commerciale de Nicolet et remercia le comité exécutif d'avoir répondu à son invitation. Il souhaita que le nombre des anciens élèves de l'Académie, augmente toujours de plus en plus et que la plus grande confraternité puisse y régner.

Lors de cette réunion, il fut décidé qu'un déjeuner aux fêtes pour tous les anciens élèves aurait lieu au réfectoire de l'Académie Commerciale, dimanche le 10 mars courant.

M. Lionel Normand, du comité des amusements fut chargé de l'organisation de ce déjeuner.

Dimanche, le 10 mars courant, plus de 50 amicalistes se sont fait un devoir de répondre à l'invitation du comité exécutif et ont pris part au déjeuner aux fêtes.

La fête débuta à 8 hrs a.m. par une messe dite en la chapelle de l'Académie Commerciale. Après la messe, il y eut visite des différentes pièces de l'Académie. Le déjeuner aux fêtes eut lieu au réfectoire des élèves, sous la présidence de M. Jean-Baptiste Métivier, président de l'Amicale. On remarquait aussi les RR. FF. Emilien, directeur de l'Académie et Dominique, animateur de l'Amicale.

Après le déjeuner, sur l'invitation du président, Mre Renaud Chapdelaine, protonotaire, parla des Amicales. Il louangea ce mouvement qui est en même temps un hommage aux éducateurs et un lien d'amitié et de confraternité entre tous les anciens élèves d'une maison d'éducation. Il demanda à tous les anciens élèves de toujours continuer leur plus grand attachement aux RR. FF. des Ecoles Chrétiennes tout le dévouement pour l'éducation des jeunes ne laisse aucun doute.

M. Jean Brassard, vice-président de l'Amicale parla de fierté nationale. Il émit le voeu que la semaine de fierté nationale qui aura lieu du 31 mars au 6 avril prochain sera dignement observée par les Amicalistes. Il suggéra que les professeurs de cette Académie stimulent leurs élèves pour cette semaine de Fierté Nationale et les préparant à la célébrer dignement. A cet effet l'Amicale fournirait un prix aux élèves.

M. G. Bruno Desfossés, professeur laïque de l'Académie, demanda de l'action. Malgré tous les obstacles qui peuvent se présenter, il ne faut pas se décourager et il faut persister pour arriver au but. On doit être reconnaissant envers les RR. FF. des Ecoles Chrétiennes pour le beau travail éducatif qu'ils accomplissent.

Avant de clore la fête, le président M. Jean-Baptiste Métivier se dit très satisfait du succès de cette fête. Il en remercia les organisateurs et en particulier M. Lionel Normand. Il fait un chaleureux appel à tous les anciens élèves de l'Académie Commerciale des RR. FF. des Ecoles Chrétiennes de Nicolet d'encourager l'Amicale et d'en faire partie.

Un ouvrage documentaire LES PAYS-BAS (1)

par Hendrick Riemens

Mené par le désir de bien faire connaître le peuple hollandais l'auteur donne une véritable synthèse de l'histoire de la Hollande dans ce livre que présentent Les Editions Variétés et qui s'adresse au grand public.

Il en est de la vie des peuples comme de celle des individus écrit l'auteur, pour bien la connaître, des petits faits sont plus importants parfois que des périodes entières. C'est pourquoi il insiste sur des détails marquants qui aident à comprendre le peuple néerlandais d'aujourd'hui d'après son histoire.

Les épisodes caractéristiques

des grandes villes belges, les phases les plus typiques du développement religieux, politique et intellectuel de la Hollande, la grande marche vers la colonisation et vers le commerce international où la Hollande fut longtemps maîtresse indiscutée, tout sert à l'auteur qui veut raconter la vie d'un peuple et non pas donner un index des événements qui ont eu lieu dans le territoire des Pays-Bas.

L'auteur dans sa conclusion prévoit l'avenir de la Hollande et de son peuple. Il trace un tableau de ce monde futur qui déjà s'ébauche. Le lecteur qui veut connaître la signification des troubles actuels aux Indes Néerlandaises trouvera dans ce livre des explications, claires, au point, complètes.

Cet ouvrage a une grande valeur documentaire et historique, en plus d'être d'un passionnant intérêt d'actualité.

(1) Un ouvrage de 216 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

BROCHURE DE DISTRIBUTION GRATUITE

GUIDE D'ALIMENTATION

Les cultivateurs peuvent maintenant se procurer, en s'adressant à la Section des Publications du Service de l'Information et des Recherches, au Ministère de l'Agriculture de Québec, la dernière édition du "GUIDE D'ALIMENTATION" publié chaque année par la Commission provinciale de l'Alimentation des animaux de la ferme de la province de Québec.

Les commissaires ont réuni dans une brochure de 62 pages leurs recommandations pour une période s'étendant jusqu'au 30 septembre 1946. En préparant ce travail, les auteurs ont tenu compte des données les plus récentes en nutrition animale et de la disponibilité des marchés.

Cette brochure publiée par ordre de l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, et distribuée gratuitement, rendra de grands services aux cultivateurs. Ils y trouveront des directives générales sur le rationnement des animaux de la ferme, des formules de mélanges de concentrés appropriés à chaque espèce, la description des principaux aliments et les exigences du bétail en matières minérales et en vitamines. Ce "GUIDE D'ALIMENTATION" sera envoyé sans frais à tous ceux qui en feront la demande.

Tingwick

Les funérailles de M. Delphis Barbin, époux de feu Alphonsine Dureau ont eu lieu dans notre église paroissiale. M. Barbin est décédé à l'âge de 63 ans.

M. Pierre Lambert, citoyen de notre village a acheté la ferme de M. Oréus Perreault.

Une soirée récréative organisée par les Chevaliers de Colomb a eu lieu récemment à notre salle paroissiale.

Tél: 707-348

Théâtre Victoria

VICTORIAVILLE OUVERTURE TOUS LES SOIRS A 8 HEURES Admission: 30 - 40 cts.

MATINEE CHAQUE SAMEDI ET DIMANCHE A 2.30 HRES. Admission: 25 - 30 cts. Toutes taxes incluses.

SAMEDI, LUNDI, 16, 18 MARS Gaby Morlay, Elvire Popesco, Marcelle Génat, dans: "LE VOILE BLEU"

En plus: Sujets courts, Cartoon et Actualités.

DIMANCHE 17, SEULEMENT John Hodiak, Gene Tierney, William Bendix, dans: "A BELL FOR ADANO"

En plus: Sujets courts, Cartoon et "LA MARCHÉ DU TEMPS" MARDI, MERCREDI, 19, 20 Merle Oberon, Charles Korvin, Claude Rains, dans: "THIS LOVE OF OURS"

En plus: Sujets courts, Cartoon et Actualités.

JEUDI, VENDREDI, 21, 22 Fred Astaire, Lucille Bremer, Frank Morgan, dans: "YOLANDA AND THE THIEF" (technicolor)

En plus: Sujets courts et Cartoon. MIDNIGHT SHOW A 11 HRES: JEUDI, VENDREDI, 21, 22 Abbott et Costello, Ginny Simms, Johnny Long et Orch. "HIT THE ICE" (En reprise) Adm. Générale: 25c taxes incl.

LA QUESTION ESPAGNOLE

Un groupe d'avocats catholiques de New-York a exprimé son mécontentement de l'attitude du "Département d'Etat" envers l'Espagne. Ils lui reprochent de se laisser guider par l'Union soviétique et proteste énergiquement dans une lettre au président Truman. "Le seul vrai grief, disent-ils, qu'ont les inspirateurs de cette politique contre le général Franco c'est sa victoire sur l'athéisme totalitaire. Il en a préservé son pays. Vaincue une première fois, la Russie veut se reprendre et fomenter de nouveau une révolution sanglante. L'Espagne a été durant des siècles le bastion de la culture chrétienne. Il ne faut pas qu'elle devienne une autre Pologne, dépouillée de ses valeurs spirituelles. La conscience chrétienne demande qu'on laisse la destinée de l'Espagne entre les mains des Espagnols".

Des protestations se sont aussi élevées aux Etats-Unis contre une résolution de la Fédération Américaine du Travail demandant à l'Etat d'accorder une reconnaissance officielle au gouvernement espagnol en exil: "C'est une honte que la F. A. T. appuie un gouvernement qui lorsqu'il était au pouvoir a foulé aux pieds les droits les plus sacrés et la liberté même du travail."

Retour aux tarifs réduits de fin de semaine

—En vigueur le 16 mars sur les chemins de fer—

Le 16 mars courant, les chemins de fer canadiens reviendront aux tarifs réduits d'avant guerre pour billets de fin de semaine, voyages de groupe et de congressistes, ainsi que pour les grandes fêtes telles que Pâques, Noël et autres. C'est ce que vient d'annoncer M. J. A. Brass, président de la Canadian Passenger Association.

Ce retour à la situation d'avant-guerre dans le domaine des voyages par chemins de fer est maintenant possible par le fait de la cessation du transport de guerre.

Le retour aux billets à prix réduits pour fins de semaine et fêtes, en une année où l'on s'attend à enregistrer un nombre record de touristes au pays, ne nuira aucunement à la rentrée des soldats de l'armée d'occupation, non plus à la venue des épouses de guerre et de leurs enfants au Canada, annonce-t-on en même temps.

Le retour aux billets à prix réduits est la seconde mesure que prennent les chemins de fer du pays pour procurer aux civils plus de facilités pour voyager après 5 années de priorités en faveur des militaires. La première mesure prise par les chemins de fer fut celle de la réinstallation des services de wagons-lits et salons sur les trains réguliers, services qui avaient été suspendus durant la période de rapatriement de nos soldats.

PARTIALITE DES AGENCES DE PRESSE

Un de nos évêques dénonçait récemment les mensonges des agences de presse internationales en faveur des régimes de gauche. Presque tous les jours nous pourrions relever des exemples de cette partialité. Ainsi tout récemment un de nos journaux publiait une longue dépêche, tout à l'éloge de l'administration et de l'armée russes en Allemagne. Or le même jour paraissait en première page, dans le Catholic News de New-York, sous la plume de son envoyé spécial, un récit détaillé "du régime de violence, de mort de famine, de meurtre, de rapines que l'armée d'occupation soviétique a instauré en territoire allemand".

LOGEMENT DEMANDÉ

On demande un logement de quatre ou cinq pièces, s'adresser à "La Voix des Bois France".

Oxo logo with text: Un tout petit peu d'OXO fait une grosse différence



un petit tuyau ne donne qu'un PETIT DÉBIT!

DES fils insuffisants ne peuvent véhiculer qu'un volume limité d'énergie électrique, à voltage réduit, tout comme un petit tuyau ne peut débiter qu'un mince filet d'eau. Il est d'importance majeure qu'une ferme possède une canalisation électrique suffisante, car l'outillage électrique destiné aux fermes se développe rapidement. L'insuffisance des fils ralentit la production de votre ferme et diminue vos revenus.

La nécessité d'une entrée de 60 ampères est évidente et le temps n'est pas loin où l'on considérera normale une entrée de 100 ampères.

Consultez votre marchand d'accessoires électriques ou le bureau Shawinigan le plus rapproché. Discutez avec eux vos besoins et vos projets d'électrification. Vous serez étonné du prix modique d'une canalisation suffisante.

The Shawinigan Water & Power Company

Electricité Produits Chimiques GÉNIE CIVIL TRANSPORT CONSTRUCTION

Contre la neutralité religieuse

Devant le danger croissant de la neutralité dans les oeuvres plusieurs évêques de la province de Québec ont cru devoir rappeler la doctrine de l'Eglise sur ce sujet et mettre leurs fidèles en garde. Après les lettres des évêques de Sherbrooke et des Trois-Rivières, vint la récente et opportune mise au point du nouvel archevêque de Rimouski à propos des coopératives: "Qu'on ne croie pas tout sauver en faisant de subtiles distinctions entre la neutralité et la non-confessionnalité des oeuvres. On s'apprête par là à faire le jeu de tous les clubs neutres que la franc-maçonnerie a systématiquement distribués parmi nous pour tenter de faire l'éducation sociale de nos adultes dans l'atmosphère de la neutralité et avec un grand respect apparent de toutes les confessions religieuses". Puis ce fut l'important communiqué de S. Em. le cardinal archevêque de Québec que publièrent les journaux. Et voici en date du 1er mars dernier, des directives bien nettes de l'évêque de Valleyfield.

Tous ces documents ne font que reprendre, en y ajoutant les précisions nécessaires, suivant les circonstances et les endroits, la déclaration du Concile plénier de Québec: "A côté des sociétés formellement défendues par l'Eglise, il en existe d'autres sur lesquelles ne pèse pas une pareille condamnation, mais qui doivent être tenues pour suspectes par les catholiques. Ce sont toutes les sociétés d'ordre économique ou moral, qui font profession de neutralité religieuse, ouvrent leurs rangs aux hommes de toutes croyances, mettent toutes les religions sur le même pied de complète égalité, et que pour ces motifs on appelle sociétés neutres;... elles sont rarement inoffensives et causent presque toujours de graves préjudices aux catholiques qui s'y enrôlent. C'est pourquoi nous jugeons à propos de vous donner ici un solennel avertissement, et de vous répéter ce que Léon XIII disait aux évêques des Etats-Unis: "Il faut fuir ces sociétés suspectes et dangereuses."

LISEZ VOTRE JOURNAL

MAISON À VENDRE

GRANDE SOUSCRIPTION

COMITE DE LA SOUSCRIPTION VICTORIA

VICTORIAVILLE FURNITURE LTED

Advertisement for furniture store with images of a dining table and chairs, and text: VICTORIAVILLE, Qué. Manufacturiers d'ameublements de chambre à coucher et de salle à manger en plaque de noyer combiné de merisier solide, service à déjeuner et articles en fibre.

L'Heure Littéraire

C'est un vendredi...

L'INSTANT MUSICAL

C'est un vendredi le 3 août 1492 que Christophe Colomb a fait voile du port de Palos pour le Nouveau-Monde. C'est un vendredi le 12 octobre 1492 qu'il aperçut la terre après 65 jours de navigation. C'est un vendredi le premier janvier 1493 qu'il repartit pour l'Espagne afin d'annoncer aux rois catholiques sa glorieuse découverte. Il débarqua en Andalousie un vendredi le 15 mars 1493. Le vendredi 13 juin 1494 il découvrit le continent américain.

Le vendredi 5 mars 1497, Henri VII roi d'Angleterre, donna à Jean Cabot la mission qui amena la découverte de l'Amérique du Nord. C'est un vendredi le 7 septembre 1565 que Melendez fonda Sainte-Augustine, ville la plus ancienne des Etats-Unis. C'est un vendredi le 6 novembre 1620 que le Mayflower débarqua les émigrés dans le port de Princetown. C'est un vendredi le 22 septembre 1625 que les derniers émigrés arrivaient à Plymouth Rock.

C'est un vendredi le 22 février 1732 que naquit George Washington. C'est un vendredi le 16 juin que fut pris Bunker Hill. C'est un vendredi le 7 octobre 1777 qu'eut lieu la reddition de Saratoga; cet événement contribua beaucoup à valoir aux Etats-Unis l'appui de la France. La trahison d'Arnold fut découverte un vendredi le 22 septembre 1870. Yorktown se rendait un vendredi d'octobre 1781. Enfin le 7 juin 1776 Richard Henry Lee lisait au congrès la déclaration de l'indépendance des Etats-Unis.

Ces éphémérides se trouvent compilés dans le numéro du 29 août 1878 de l'Opinion publique. Il est amusant de constater la coïncidence historique de ces faits importants survenus un vendredi. Les gens qui croient malchanceux le vendredi en seraient quittes de leur superstition à compiler de tels faits. Il serait facile de faire semblable compilation pour détruire la crainte de maintes gens à l'égard du chiffre 13. Cependant nous croyons que pareille argumentation ne guérirait guère de superstitieux.

A quoi une linotte peut-elle être utile? (lis notes).
R. — A lire la musique.

Dans la musique se trouve mon premier.

C'est au milieu de mon dernier que l'on rencontre mon entier.

Réponse: Minuit.

Le musicien Liszt avait un merveilleux doigt sur le piano; il faut dire que, pendant des années, il pratiqua cet instrument régulièrement dix heures par jour.

On dit en fait de chant: l'Espagnol pleure; l'Italien se plaint, l'allemand meugle, le flamand hurle et le Français chante.

Selon M. Lewis, les artistes sont moins capricieux qu'on est porté à croire généralement. En général, un chanteur ou une cantatrice sont avant tout humains et aiment leur foyer. Martinelli est un père dévoué et un époux fidèle. Mme Jeritza est toujours d'humeur égale et de commerce très agréable. Pour se distraire elle raffole du cinéma.

HISTOIRE

Christophe Colomb dinait un jour chez des Espagnols. Ceux-ci jaloux de sa gloire cherchaient à diminuer son mérite. "Découvrez l'Amérique, disaient-ils, n'était pas chose difficile; il ne fallait qu'y penser."

Colomb sans répondre prit un oeuf et s'adressant aux convives: "C'est celui de vous, leur dit-il, qui connaît le moyen de faire tenir un oeuf debout sur l'une de ses extrémités?"

Chacun essaie mais personne ne réussit. Colomb alors prend l'oeuf le frappe légèrement sur son assiette et l'oeuf reste en équilibre et tous de s'écrier: "Cela n'était pas difficile!"

— C'est vrai, répliqua Colomb, en souriant, mais il fallait y penser.

Lisez votre journal

Chez les "Prévoyants"



L'honorable sénateur Lucien Morand, président des "Prévoyants du Canada", qui est heureux de porter aujourd'hui, à la connaissance du public les magnifiques progrès accomplis par cette compagnie d'assurance-vie et société de rentes viagères, au cours de l'année fiscale 1945.

Une histoire mouvementée

LE SECRET DE LA NUIT (1)

par Gaston Leroux

La passionnante histoire de Rouletabille chez le tsar, roman policier par Gaston Leroux dont Les Editions Variétés présentaient récemment le premier tome, *La main mystérieuse*, se poursuit dans un second tome intitulé *Le secret de la nuit*.

Après le fiasco de l'enquête instituée pour découvrir l'auteur du dernier attentat à la vie du général Trépassoff, Rouletabille reprend la direction des opérations confiée momentanément à Kroupiane, le chef de la police russe.

Le célèbre reporter français est mal placé pour agir. On lui a imputé l'échec de ne pas avoir découvert l'identité de celui qui a versé le poison. Il est suspect à ses amis russes et aux nihilistes, ses ennemis. Comment cette fine mouche, qu'est Rouletabille, sortira-t-elle de cette impasse? La vie du journaliste est maintenant en jeu. Réussira-t-il, en sauvant sa propre existence, à éclaircir tout le mystère qui plane sur la famille du général Trépassoff?

Des scènes palpitantes d'émotion sont ici racontées. Le lecteur instruit des nouveaux développements de l'affaire ne sera satisfait que lorsqu'il connaîtra la clef de toute cette étrange histoire parue dans la collection "Le point d'interrogation". Dans cette célèbre collection également, on retrouvera Rouletabille, le héros de Gaston Leroux, dans les titres suivants: *Le mystère de la chambre jaune*, *Le secret de Mlle Strangerson*, *Le fantôme vivant*, *La presqu'île mystérieuse* et *Rouletabille chez Krupp*.

(1) Un volume de 192 pages publié par Les Editions Variétés dans la collection "Le point d'interrogation." Prix: \$0.50, par la poste, \$0.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Un roman classique

PAUL ET VIRGINIE (1)

par Bernadin de Saint-Pierre

Cette histoire simple et pathétique présentée par Les Editions Variétés dans la collection "Les romans illustres", connaît un succès égal à *La princesse de Clèves* par Madame de La Fayette, *Eugénie Grandet* et *César Birotteau* par Honoré de Balzac, déjà parus dans cette collection moderne et distinguée.

Depuis leur naissance, Paul et Virginie vivaient dans une île enchantée de l'océan Indien, comme s'ils étaient frère et soeur. Leurs mères s'étaient liées d'une solide amitié l'une pour l'autre. Pénétrées d'un christianisme profond, elles avaient toutes deux élevé leurs enfants dans les principes de la plus suave charité.

Malgré leur pauvreté, Marguerite, mère de Paul, et Mme de La Tour, mère de Virginie, coulaient des jours heureux, en regardant leurs enfants grandir et pratiquer les belles vertus qu'elles leur avaient inculquées. Le malheur guettait pourtant les deux familles. Parvenue à

l'adolescence, la pure Virginie se troublait de la présence de Paul. Gardiennes vigilantes, Mme de La Tour et Marguerite concurrent le projet d'éloigner momentanément Paul jusqu'au jour où les deux enfants auraient atteint un âge convenable et pourraient s'épouser.

Pendant que les deux mères songeaient au chagrin cruel que causerait à tous une telle séparation, une tante de Mme de La Tour, vieille femme riche et capricieuse, faisait mander auprès d'elle, en France, sa jeune nièce, Virginie. Avec des accents déchirants, Paul plaide pour que la jeune fille ne les quitte pas. Le sort en est jeté, l'objet de sa tendresse, s'embarquera sur un bateau en partance pour la très lointaine France.

Les deux amoureux se reverront-ils jamais? Paul et Virginie, douces figures d'adolescents, dont la vie n'a pas voulu achever le bonheur est un pur chef-d'oeuvre qui émeut profondément.

(1) Un ouvrage de 216 pages publié par Les Editions Variétés dans la collection "Les romans illustres". Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Un roman d'amour

LE CANDELABRE DU TEMPLE (1)

par Dely

La bonne réputation des ouvrages de Dely n'est plus à faire. Parmi ces célèbres romans, Les Editions Variétés présentent l'un des plus attachants, *Le candelabre du Temple*.

Plein de finesse et d'élégance ce livre raconte l'idylle du jeune et fier comte Siegbert de Hornstedt et de la douce et belle comtesse Myriam Würmstein.

Myriam et sa jeune soeur Rachel, devenues orphelines, sont confiées à la tutelle du vieux comte de Hornstedt. Gravement malade, ce dernier, transmet ce devoir à son fils, Siegbert. De plus, le moribond apprend au jeune homme qu'il devra épouser Myriam. Car pour sauver son honneur compromis, il avait fait cette promesse jadis au comte Karl Würmstein, père de l'adolescente.

Les deux jeunes gens maintenant qu'ils connaissent la terrible promesse qui les lie l'un à l'autre sont malheureux car ils ne s'aiment pas. Un abîme de préjugés sépare Myriam et Siegbert. Tous deux craignent le jour où ils devront obéir aux engagements qu'on a pris pour eux.

La cérémonie du mariage a lieu, mais chacun va vivre de son côté. La Providence dans ses secrètes voies réserve des surprises au jeune couple. La fin de l'histoire, avec beaucoup d'inattendu, apportera le bonheur à ces deux êtres et une fois de plus, l'amour aura vaincu l'orgueil.

Voilà un beau roman que tous aimeront. (1) Un livre de 184 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.25, par la poste, \$1.75. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Un roman saisissant

LES FIANÇAILLES (1)

par Jacques de Lacretelle de l'Académie Française

Dans la série si pathétique "Les Hauts Ponts" par Jacques de Lacretelle de l'Académie Française, Les Editions Variétés présentent *Les fiançailles*, roman qui fait suite à *Sabine*.

Lise, fille de Sabine et d'Alexandre Darenbert, orpheline de mère, vient de perdre son père. A vingt ans, seule au monde, la jeune fille continue de mener une vie de demi-recluse. Toute sa pensée se concentre sur la propriété des "Hauts Ponts", véritable partie d'elle-même dont les souvenirs éclairciront sa modeste maison. Sans cesse, elle rêve d'y revenir s'y installer un jour. Aussi songe-t-elle à un mariage qui lui permettra de réaliser son projet. Grâce à son ancienne maîtresse de piano, elle entre dans l'intimité d'une famille. Elle va tenir compagnie à une jeune fille très malade, dans l'espoir que le frère de celle-ci s'intéressera à elle. Ce jeune homme la déçoit en partant pour Paris.

Jean de la Fontange, l'ancien admirateur de sa mère, essaie de lui faire la cour. Mais le hasard veut que Lise rencontre un brillant lieutenant de cavalerie sur lequel elle jette son dévolu. L'officier est sous la dépendance

de d'une marraine aussi autoritaire que dédaigneuse, qui évince avec rudesse la jeune fille.

Dans son désarroi, celle-ci devient une proie facile pour Jean de la Fontange. Leurs amours cachés seront pour Lise la source de grands malheurs. Devra-t-elle, pour éviter le scandale, quitter ce pays si cher? Ce pays où se trouvent "Les Hauts Ponts".

La recherche du bonheur, comme aussi l'angoisse de l'écraser à toute minute, sont dans chaque page de cette oeuvre poignante.

(1) Un livre de 268 pages publié par Les Editions Variétés dans la série "Les Hauts Ponts". Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

POUR ECONOMISER LE BEURRE ET LA GRAISSE

Au lieu du beurre dans la préparation des gâteaux, des biscuits, etc., essayez des graisses douces, elles donneront de bons résultats.

Utilisez un autre gras que le beurre dans la préparation des sauces pour légumes. Si vous désirez utiliser du beurre dans certaines sauces, essayez de diminuer de moitié la quantité demandée sans faire d'autres changements.

Pour la table, divisez en portions individuelles.

Employez du beurre ramolli, il s'étend plus facilement et couvre une plus grande surface.

Pour les sandwiches, incorporez 1/4 de tasse de lait ou d'eau dans 1/2 tasse de beurre ou de margarine non fondu. Beurrer une tranche de pain avec ce mélange et l'autre avec la garniture.

Ne mettez pas de beurre sur les biftecks, etc., avant de servir.

Choisissez des recettes pour gâteaux, sauces pour poudings, etc., demandant une quantité modérée de graisse.

Pour la pâtisserie: les graisses fondues et clarifiées de porc frais et de volaille; aussi un mélange de graisse de boeuf et de porc frais.

Pour la friture dans la poêle: la graisse fondue et clarifiée de porc frais ou fumé, de boeuf, d'agneau, de veau et de volaille.

Pour la grande friture: la graisse fondue et clarifiée de porc frais.

Vient de paraître aux Editions du Levrier

COMMENT PREPARER SON MARIAGE?

par le R. Père A.-M. Granger, O. P. 5e édition adaptée aux gens mariés

208 pages — \$1.00

Ce volume est déjà connu puisque les réimpressions se succèdent à un rythme entraînant. Plus que tous les éloges des recenseurs, elles prouvent combien l'auteur a frappé juste.

A beaucoup de nos jeunes des deux sexes et à beaucoup de nos gens mariés, ce livre donne l'occasion soit de découvrir, soit de scruter l'authentique réalité du mariage et de s'orienter en conséquence.

Ces pages, remplies d'une apostolique psychologie, écrites dans un style "d'épaulées à épaulées", jette une bienfaisante lumière sur la préparation éloignée et prochaine au mariage, sur les relations et le devoir des époux ainsi que sur l'angouement moderne à suivre la fameuse méthode Ogino-Knaus.

Depuis 1939 seulement, ce livre en est rendu à son trentième mille! C'est un témoignage en sa faveur. Beaucoup plus complète que la première, cette cinquième édition (208 pages) renferme, en appendice, le cérémonial du mariage et les prières de la messe du mariage.

En vente: Chez l'auteur: R. P. Granger, O. P. St-Hyacinthe (Montréal: CL 7300) LA LIBRAIRIE DOMINICAINE, 5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal: WA. 6785. LA LIBRAIRIE DOMINICAINE 95, Av. Empress, Ottawa, Ont. tél. 2-7363.

POUSSINS BRAY

Les Couvoirs Bray ont, dès maintenant, des poulettes parties pour livraison immédiate, de même que des poussins provenant de différentes couvées, tels que: N.H. x W.L., N.H. x B.R., etc. Donnez votre commande immédiatement pour livraison en mars, avril ou mai. Ne laissez pas diminuer votre marché. Agents: J.-H. Rondeau, Ste-Elizabeth; M. G. Bréton, Plessisville; Wm. Hamel, 25 rue Arthur, Victoriaville; Maurice Léveillé, Aston Jet.

Samedi matin le 23 mars 1946, à neuf heures, aura lieu en l'église Ste-Victoire de Victoriaville, le service anniversaire de madame Ernest Beaudet. Parents et amis sont invités à assister à ce service.

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Septième rapport annuel
Bilan au 31 décembre 1945

ACTIF		187,403.22
En caisse et en banque		187,403.22
PLACEMENTS		
Obligations (Valeur autorisée inférieure au prix du marché)		
Obligations du Canada	714,961.00	
Obligations provinciales	2,469,433.34	
Obligations municipales et Commissions scolaires de la Province de Québec	2,379,721.28	
Obligations municipales et Commissions scolaires de la Province de Québec	775,842.62	
Obligations provinciales de la Province de Québec	482,893.83	7,819,942.07
Actions (Valeur autorisée inférieure au prix du marché)		
Corporations canadiennes		288,336.00
Prêts hypothécaires: Aux fabriciens particuliers, aux corporations privées et aux particuliers jusqu'à concurrence de 60% de l'évaluation municipale	3,191,138.26	
Prêts sur gages	300.00	
Immobilisations	4,111,038.33	15,410,604.73
Intérêts dus et courus	86,573.69	
Primes dues, non perçues et différées	26,242.69	
Frais imputables à l'exercice 1946	46,110.63	209,472.46
		116,807,740.41
PASSIF		
Prémium période		
CAPITAL: Accumulation des contributions payées par les actionnaires		10,326,812.19
FONDS DE RÉSERVE GÉNÉRALE:		
Solde de rentes dû aux actionnaires	336,464.28	
Certificats conjoints et familiaux	1,343,464.03	
Réserve pour primes nettes à recevoir	7,461.87	
Réclamations de bénéfices en voie de règlement	717.80	
Rentes non réclamées	46,237.38	12,000,167.83
Deuxième période		
CAPITAL: Accumulation des contributions payées par les actionnaires		192,062.81
FONDS DE RÉSERVE GÉNÉRALE:		
Réserve mathématique rétrospective pour faire face aux engagements pris envers les actionnaires	2,312,306.77	
Réserve pour primes nettes dues à recevoir	31,063.68	
Réclamations de bénéfices en voie de règlement	491.86	
Rentes non réclamées	1,472.44	2,345,364.74
Surplus	220,196.78	2,757,616.33
AUTRE PASSIF GÉNÉRAL:		
Primes payées par anticipation (en déduction)	148,874.99	
Réserve pour dépréciation des immobilisations	666,087.87	
Réserve pour placements	194,006.31	
Cédules diverses	10,909.38	999,968.55
Approuvé par le Conseil d'Administration:		116,807,740.41
Le Président: V. E. BÉGIN, A.A.S.		
Le Secrétaire: ARMAND TANNIAY		

CERTIFICAT DES VÉRIFICATEURS
Nous avons vérifié la comptabilité de la Caisse Nationale d'Économie pour l'exercice terminé le 31 décembre 1945. et nous certifions que les comptes sont exacts, ainsi que les divers états, déclarations, notes, renseignements et autres documents qui ont été soumis et représentés. À notre avis, la situation financière de la Caisse, le 31 décembre 1945, est conforme à la situation réelle.

Les placements mobiliers et immobiliers ont été vérifiés par nos personnel. La valeur des obligations en portefeuille, cotées sur les marchés autorisés par le Régulateur des Assurances de la Province de Québec, et accordés par nos agents, est conforme à la situation réelle.

20 février 1946.
YVES CHAU, C.P.A. VÉRIFICATEUR

LE CHOIX DES SEMENCES

Un feuillet pour les cultivateurs

Le choix des semences de grande culture est une question fort importante pour le cultivateur qui désire de belles récoltes. Plusieurs variétés sont sur le marché et elles ont entre elles des caractères bien différents quant à leur rendement, leur qualité et leur adaptation. Quelques-unes seulement ont l'avantage d'être bien adaptées à toutes les parties de la province.

Pour aider aux cultivateurs à faire le choix des meilleures variétés, le Conseil Provincial des Semences a organisé un comité spécial qui consacre son temps à l'étude de ce problème.

Ses recommandations pour 1946 sont contenues dans un feuillet en distribution gratuite au Ministère de l'Agriculture de Québec. On peut s'en procurer des exemplaires en s'adressant à la Section des Publications.

Ce feuillet contient en outre des notes explicatives sur les diverses catégories de semences et sur le traitement des grains contre les maladies. Les cultivateurs devront s'inspirer de ces recommandations dans le choix et la préparation de leurs semences.

Amélioration du service rural du Téléphone Bell

Ce premier stade d'un programme de \$10,000,000, pour étendre et améliorer le service téléphonique rural, la Compagnie de Téléphone Bell du Canada a ajouté 5,400 téléphones ruraux de plus à son réseau, au cours de 1945, annonçant-on cette semaine.

Exécutées en dépit de la pénurie de matériaux et de main-d'oeuvre, ces additions portent le total des téléphones ruraux desservis par la Compagnie au chiffre record de plus de 56,000, au début de 1946. Et on compte aussi quelque 110,000 abonnés ruraux desservis par des réseaux indépendants avec accès aux lignes Bell par suite de contrats de raccordement.

On se propose au cours des quelques prochaines années de diminuer le nombre d'abonnés branchés sur une même ligne rurale, et cette seule mesure nécessitera plus de 1,000 milles de circuits de fils additionnels, ainsi que des milliers de poteaux traverses, etc. Cette réduction de charge permettra aux usagers actuels du téléphone rural d'obtenir un service amélioré, et mettra en pratique les recommandations proposées par des abonnés eux-mêmes dans leurs réponses à un questionnaire sur le téléphone rural, qui fut distribué par la Compagnie Bell en 1945.

En vue de pourvoir à l'expansion sur les routes existantes, on aura besoin d'environ deux ou trois mille milles de circuits

de fils, et pour étendre le service sur les routes actuelles on estime de plus qu'il faudra construire près de 3,000 milles de lignes sur poteaux. Ce dernier changement favorisera la fourmiture du service dans les régions en bordure des secteurs.

Les frais de construction ont maintenant été réduits de sorte que la Compagnie défraie elle-même le coût de prolongement des lignes sur poteaux le long des chemins publics pour au moins un demi-mille par client. De plus les poteaux posés sur une propriété privée à partir de la grande route seront fournis gratuitement pour une distance de 750 pieds. Au delà de 750 pieds, il est exigé des frais d'installation de \$5. par 250 pieds.

En sus de ce programme de \$10,000,000., les téléphones ruraux seront convertis aussi rapidement que possible au même mode d'exploitation que celui des grandes villes. Cette transformation permettra la pose d'appareils beaucoup plus commodes que les modèles présentement en usage.

CELA A DE L'IMPORTANT, quand le repas comprend du Maxwell House. Ce merveilleux mélange est extra-délicieux parce qu'il contient des cafés de choix de l'Amérique Latine... les meilleurs cafés du monde.

LOTS A VENDRE

Plusieurs beaux lots à vendre, situés sur les rues Campagna, Octavo et ailleurs, dans la ville de Victoriaville. Pour plus amples renseignements s'adresser au notaire Horace Bergeron, 199 rue Notre-Dame, Victoriaville, Tél.: 680.

LOGEMENT DEMANDÉ

On demande un logement chauffé de préférence, de 4 ou 5 pièces, sur la rue Notre-Dame ou aux environs. Volr. L.-E. Lefebvre, La Tribune, Hôtel Manoir Victoria. Tél.: 825.

VENDEURS DEMANDÉS

Voulez-vous faire de l'argent à temps libre? JITO vous offre une occasion exceptionnelle en vendant à domicile 200 nécessités domestiques de qualité supérieure et garantie. Territoire exclusif. AUGUR RISKUE. Trente jours d'essai GRATIS. Pour renseignements, catalogue, écrire à: CIE JITO, B.P. 10, Station "T", Montréal.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter une quantité limitée de poteaux de cèdre pour ligne électrique. S'adresser à la Coopérative d'électricité de St-Cyricille de Wendover, Co. Drummond, Tél.: 24

FOURRURES

Rareté de Fourrures — Rareté de Fournitures

Rareté de main d'oeuvre



Vous avez là, Mesdames, Messieurs, trois raisons majeures qui vous engagent à la prévoyance et à acheter tôt.

Un assortiment complet de manteaux tout faits, à prix populaires attendent votre choix.

Manteaux sur mesures pour répondre à toutes les demandes spéciales.

Argent remis si la marchandise ne donne pas satisfaction.

Achetez sans crainte au Magasin

AU BON TON

172 NOTRE-DAME, VICTORIAVILLE

Seuls représentants de: Laberge Chevalier & Cie de Montréal, pour Victoriaville et les environs.

Honorez-nous de votre présence et achetez sans plus tarder votre manteau de fourrure pour l'hiver prochain.

Donnez votre appointment immédiatement. Tél: 756

Le soir: adressez-vous à la Salle d'Echantillons, No. 253 Notre-Dame — Tél: 510

AU BON TON

SPECIALITES: CHAPEAUX FAITS A LA MAIN, POUR DAMES. MODELES EXCLUSIFS POUR L'AUTOMNE.

Achetez au comptant

Faites mettre de côté moyennant un acompte

Achetez à crédit aux conditions des règlements sur les prix et le commerce.



LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

L'Honorable Maurice Duplessis annonçait tout dernièrement un projet de loi prévoyant un ministère de la jeunesse. La création de ce nouveau ministère a soulevé certains commentaires dans la presse catholique. Au tout début de la session il n'était question que d'un département qui devait être accroché à un autre ministère. Ce plan avait rallié la majorité. Pourquoi ce changement? Nous l'ignorons. Si la presse catholique critique le projet et suggère des améliorations; ce n'est pas parce que le cabinet contiendra un ministre de plus. Non! Car le nombre des ministres ne fatiguera que Monsieur Chassé. Mais, ce projet, qui à première vue semble très anodin, peut devenir très dangereux dans quelques années et nous conduire à l'institution d'un ministère de l'Instruction Publique.

Le nouveau ministère doit s'occuper de l'enseignement spécialisé, la protection de l'enfance, l'organisation des loisirs et l'orientation professionnelle. C'est en un mot l'éducation dirigée par l'État. Tant que les destinées de notre province seront aux mains de catholiques probes et honnêtes le bobo pourrait peut-être s'endurer. Mais si en plus des intrigues politiques, des catholiques doivent souffrir des idées modernes très avancées, de certains, il vaut mieux couper les ailes à ce bill immédiatement. Pour nous, catholiques, l'éducation ne doit pas être détachée du conseil de l'Instruction Publique. Nos adversaires en religion savent bien que le jour où ils contrôleront l'Instruction et l'éducation, il en sera fait des catholiques et du français.

Le travail s'accomplit tranquillement mais nous en perdons toujours. Instruction obligatoire, gratuité des livres et maintenant l'on veut confier à un nouveau ministère l'École des Hautes Études de Montréal; les écoles des beaux-arts de Montréal et de Québec; les écoles techniques de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Hull; l'École du meuble, de Montréal; les écoles d'arts et métiers existantes et celles qui seront organisées à l'avenir. C'est peu me direz-vous, mais c'est un commencement.

Pour ce qui regarde la protection de l'enfance, nous pensons que le système actuel est encore le meilleur. Que l'on augmente les sommes déboursées jusqu'à date, que l'on donne à nos maisons l'argent qui ira à la bureaucratie pour l'administration et l'on constatera des changements. Avec le peu de revenu mis à leur disposition ces maisons de protection ont accompli plus que l'État pourra jamais faire.

Quant au loisir c'est à la famille et à la paroisse à y pourvoir. Depuis quelques années il nous est possible de constater partout dans nos campagnes une grande amélioration. Vanasse nous citait dernièrement les beaux projets de l'Oeuvre des Terrains de Jeux à Louiseville. Ils sont splendides et nous espérons que les désirs des directeurs seront exaucés. Les plus âgés, que l'écrivait dernièrement la Société St-Jean-Baptiste des Trois-Rivières, ont surtout besoin de mesures et de lois leur permettant de s'affranchir seuls, et cela par le truchement des mouvements spécialisés d'action catholique, de la dictature économique et des misères engendrées par les guerres chroniques, véritable contamination et du corps et de l'âme.

GUILLAUME MASSE.

PIERRE VIDOR DONNERA UN CONCERT AUX TROIS-RIVIERES LE 26 MARS

Pierre Vidor, le brillant ténor canadien-français, reconnu à l'heure présente comme l'un des meilleurs chanteurs de notre nationalité dans la Province de Québec, se fera entendre dans un grand concert le 26 mars prochain, un mardi, à l'Auditorium de la Salle sous les auspices de la Société-Chorale de la Cathédrale dont M. Albert L. Gaucher, avantagusement connu dans notre comté, est le dévoué président.

C'est à la suite de demandes réitérées et pressantes d'un fort groupe de mélomanes que Vidor vient donner aux Trois-Rivières son premier grand concert. Ténor robuste, bel interprète, Pierre Vidor a remporté de magnifiques succès à la radio et sur la scène. Il est comme on le sait le créateur du rôle-titre dans l'opéra "Le Père des Amours" d'Eugène Lapiere.

On apprend ces jours-ci que Vidor a obtenu un contrat de Radio-Canada pour interpréter un opéra tchèque qui sera transmis directement en Tchécoslovaquie. C'est un grand honneur et un privilège insigne pour cet artiste de chez nous.

Vidor fait époque à l'heure actuelle et il ne serait pas surprenant d'apprendre qu'il devienne un jour, un salarié du Metropolitan Opera ou du Chicago Civic Opera.

Le programme que donnera Vidor aux Trois-Rivières comprend sept airs d'opéra bien connus et de belles mélodies de Schubert, Schuman, Massenet.

La Société-Chorale de la Cathédrale désire annoncer qu'elle fera des prix spéciaux aux groupements-chorales. Les intéressés sont priés de communiquer le plus tôt possible avec M. Albert L. Gaucher, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, tel. 3000. Les billets se vendent \$1.00, 0.75 cts. et 0.50 cts. Spéciaux pour les Chorales. On est prié de précipiter les demandes, puisque les billets s'évalent rapidement.

La Caisse Nationale d'Economie

Ses sociétaires et rentiers tiennent leur assemblée annuelle au Monument National

Actif de \$15,807,740.

L'assemblée annuelle des sociétaires de la Caisse Nationale d'Economie vient d'avoir lieu au Monument National sous la présidence de M. V.-E. Beaupré. D'après le rapport annuel commenté par le directeur général adjoint, M. Henri Ouimet, la Caisse Nationale d'Economie a terminé, le 31 décembre dernier, son quarante-septième exercice avec un actif de \$15,807,740.41, soit une augmentation de \$756,804.68 sur celui de 1944. L'accroissement des réserves et surplus de la première et de la deuxième période s'élève à \$326,090.59; aussi constituent-ils un grand total de \$4,288,896.86. On a une assez juste idée de l'ampleur des bienfaits multipliés par cette société de rentes viagères, quand on sait qu'à la mi-juin et à la mi-juillet 1945, elle a distribué à 57,596 rentiers la somme de \$534,081.89, soit \$24,047.13 de plus qu'en 1944.

Au nombre des remarques du président de la Caisse, M. V.-E. Beaupré, il convient de signaler celles que voici: "Comme par les années passées l'institution a réalisé des progrès très notables au cours de l'exercice qui vient de se terminer. On peut constater un accroissement très satisfaisant, et

dans l'actif total et dans le nombre des membres de la Caisse. Celle-ci par la plus grande variété de ses contrats a réussi à intéresser un public de plus en plus étendu. Sans doute le problème du placement des fonds comporte toujours les mêmes difficultés. Tout le monde sait combien le taux d'intérêt s'est abaissé depuis la guerre sous la pression des gouvernements et par suite des restrictions qu'ils ont apportées dans le domaine des emprunts; la masse des dettes publiques est tellement grande qu'elle pousse les autorités gouvernementales à maintenir les taux d'intérêt aussi bas que possible; un niveau tend ainsi à s'établir pour le loyer de l'argent en général. Une telle situation affecte la Caisse Nationale d'Economie comme toutes les autres institutions d'assurances ou de rentes viagères. C'est pourquoi on a dû en ces dernières années opérer un rajustement de la rente acquise après vingt ans. Dans le cours de l'année écoulée une modification a été apportée aux statuts de la Caisse, de façon à préciser le mode suivant lequel cette stabilisation de la rente sera effectuée à l'avenir. De plus les bénéfices déjà inclus dans nos contrats sous forme de remboursement au décès ou de contributions automatiques, ont été étendus à des périodes plus longues. Ces diverses mesures font que ces contrats répondent à toutes les exigences de ceux qui recherchent des placements à longs termes, entourés de toute la sécurité possible et n'entraînant pour les bénéficiaires aucun des soucis ou des risques que comportent les placements individuels."

Une autre année de progrès des Prévoyants du Canada

Les différents postes du rapport financier de 1945 indiquent des améliorations substantielles sur l'année précédente. — Les assurances en vigueur dépassent \$13,000,000.

Le rapport financier des "Prévoyants du Canada", pour le dernier exercice, démontre que la compagnie a rapidement dépassé le stage de l'organisation dans le domaine de l'assurance-vie et qu'elle s'achemine rapidement vers un brillant avenir. A la lecture des résultats encourageants annoncés aujourd'hui, aux actionnaires par le président, L'Hon. sénateur Lucien Morand, on constate que l'année 1945 a marqué la continuation des succès de cette entreprise progressive.

Que l'on en juge par cette énumération des principaux postes du bilan de la compagnie d'assurance-vie. Les nouveaux contrats en vigueur au montant de \$3,484,222.02 ont augmenté de \$789,964.41, soit de 29 pour cent sur l'année 1944. Le volume total de l'assurance en vigueur a haussé de \$2,621,114.81 au total de \$13,233,991.94, le gain étant de 24.69 pour cent.

Pour assurer le paiement des risques en force, les "Prévoyants du Canada" possèdent une réserve actuarielle de \$562,643, représentant une augmentation de \$108,706 sur l'année précédente.

Le bilan signale une augmentation de \$126,695.68 dans l'actif lequel dépasse aujourd'hui \$1,154,000. Les primes, moins ré-assurances, ont augmenté de plus de 53 pour cent, et les revenus sont passés de \$292,582.26 à \$369,859.78. On rapporte aussi que le taux de la mortalité a été bas durant l'année et qu'il

est resté en deçà du chiffre des prévisions.

Un premier dividende a été payé aux détenteurs de polices participantes en vigueur et émises en 1942.

Le portefeuille-titres de la compagnie contient pour \$859,653.77 de valeurs divisées comme suit: gouvernementales 35.94%; utilités publiques et industries 35.61%; prêts hypothécaires 23.42%; et divers 5.03%.

Le rapport mentionne la disparition survenue au cours de l'année du dévoué fondateur et directeur-gérant de la compagnie, M. Antoni Lesage, qui dirigeait la compagnie depuis plus de 36 ans. Les directeurs ont porté leur choix, pour le remplacer, sur M. Gérard White, C. G. A., B. S. C., ci-devant chef de bureau, qui joint à une connaissance approfondie de l'entreprise une solide expérience des affaires et qui saura donner à la société une nouvelle impulsion vigoureuse.

Fondée en 1909, la compagnie des "Prévoyants du Canada" a ajouté à ses activités du "Fonds de Pension" l'assurance-vie au cours de 1942. Elle a six divisions avec gérants résidents à Québec, Montréal, Trois-Rivières, Rimouski, Sherbrooke. La compagnie exerce ses activités dans la province de Québec à l'heure présente, mais elle doit étendre le champ de ses opérations aux provinces voisines au cours de 1946.

Les progrès constants des "Prévoyants du Canada" dans l'assurance-vie constituent une brillante réussite à l'actif de la nationalité canadienne-française puisque l'argent versé en primes par les nôtres travaille maintenant à consolider notre position économique.

Un sensationnel roman

L'IDOLE DE PLOMB (1)

par Charles Robert-Dumas

Voici, dans la collection "Ceux du S. R.", un autre roman de Charles Robert-Dumas, présenté par Les Editions Variétés. Avec tout le talent que déploie Robert-Dumas dans *La machine à prédire la mort* et *L'homme à abattre* on prévoit déjà tout le succès que connaîtra ce nouveau roman d'espionnage.

L'inconnu gisait sur le dos, exsangue. Il était tombé au milieu de la pièce, la tête vers la fenêtre, les pieds contre le lit. Une blessure hideuse coupait le corps à la ceinture, d'une hanche à l'autre.

Voilà ce que découvrit le commissaire Rancourt en arrivant dans un hôtel de Paris où il avait été appelé d'urgence. Mais à l'oeil d'un fin limier comme Rancourt, tout a une importance. Pourquoi, par exemple, toutes les doublures de l'habit du mort sont-elles défilées? Les assassins cherchaient donc quelque chose que l'assassiné devait avoir sur lui? Un ou des documents? Et de quelle nature? Affaire d'argent, de chantage ou secret d'Etat?

Le voilà lancé dans une affaire des plus mystérieuses, une affaire qui a un énorme retentissement dans les journaux.

C'est alors que Rancourt doit s'allier avec le fameux capitaine Benoît du Service des Renseignements, ceux du S. R. Ensemble ils feront des trouvailles petit à petit ils s'infiltreront dans les milieux d'espions qu'avait fréquentés le mort. D'aventure en aventure, ils finiront par trouver la clef du mystère et à démasquer tous ces agents qui infestent la grande ville en quête d'un terrible secret de guerre.

Tout ce récit est d'un intérêt palpitant et le lecteur vivra avec les acteurs de ce drame des minutes angoissantes.

(1) Un volume de 256 pages, publié par Les Editions Variétés dans la collection "Ceux du S. R." Prix: \$0.75, par la poste, \$0.85. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

LE BIEN ET LE MAL

Un des hommes les plus considérés aux Etats-Unis, M. Edgar Hoover, n'a pas les mêmes idées que notre trop fameux sous-ministre du Bien-Etre social, M. Chisholm. Il vient d'écrire: "L'enfant n'est pas un pur animal. Dieu lui a donné une âme. L'Etat compte qu'il sera plus tard un bon citoyen. C'est

dans ses premières années au foyer, qu'il faut lui apprendre à distinguer le bien du mal, à s'orienter vers l'un et à s'écarter de l'autre. Les parents qui agissent ainsi auront droit à la reconnaissance de la nation."

Une histoire passionnante

LA MAIN MYSTERIEUSE (1)

par Gaston Leroux

Voici la première partie de *Rouletabille chez le tsar*, roman policier par Gaston Leroux, que présentent les Editions Variétés.

Rouletabille, reporter français de députation mondiale, a été appelé par le tsar pour éclaircir une très étrange affaire. Le général Trébasoff, exécutif de hautes oeuvres du gouvernement tsariste à Moscou, a été victime de trois attentats à la suite d'un arrêt de mort que lui ont signifié les nihilistes.

Lorsque Rouletabille arrive à la maison de campagne du général, l'endroit est gardé comme une forteresse par les agents de police. Le reporter ordonne le départ de toute cette troupe à laquelle il n'a guère confiance. Avec Matrena Matacha, la seconde épouse du général, qui veille ce dernier comme une chienne de garde, le jeune Français va-t-il découvrir la clef du mystère?

Une nuit, pendant que Rouletabille et Matrena Matacha sont aux aguets dans la chambre du général, quelqu'un ouvre par des moyens de cambrioleur, une porte verrouillée de l'intérieur. Une main s'allonge jusqu'au verre de potion soporifique, destinée au vieux militaire qui dort, et y verse le contenu d'une fiole, un poison sans doute...

Rouletabille parviendra-t-il à trouver quelle main criminelle a encore tenté d'assassiner le général?

Le mystérieux de la trame racontée dans le style de Gaston Leroux égaie plus qu'il n'effraie. Ceux qui aiment les intrigues démentées par le génie souriant de Rouletabille liront avec plaisir ce nouvel ouvrage de la collection "Le point d'interrogation." Parmi les livres de Gaston Leroux parus dans cette série mentionnons: *Le drame du Glandier*, *Le secret de Mlle Siangerson*, *Le fantôme vivant*, *La presqu'île mystérieuse* et *Rouletabille chez Krupp*.

Au fil de ma plume

(Prière du carême)

Seigneur, nous vous aimerions ardemment, si nous n'étions empêtrés dans des liens humains qui nous empêchent de nous élever vers Vous. Tant de choses difficiles à exprimer, mais que nous sentons si douloureusement: attrait et séductions multiples, appels indiscrets de tout genre, mirages troublants ou scintillent tant de fausses joies, de la plus subtile à la plus grossière, avec comme complément la grande servitude de l'argent qui nous courbe vers le terrestre.

Nous l'éprouvons tous, plus ou moins fortement: — Il se livre en nous d'étranges combats, des orages subits ou les armes ne sont pas égales. Seigneur: — vous êtes le Pur Amour, l'Homme-Dieu et nous, nous sommes des créatures de vertige qui ne peuvent que compter sur leur volonte humaine, si faible, si mouvante, si changeante, lesquelles en projetant en leurs âmes un peu de lumière se sentent éfrayées des hérédités savamment lointaines qui les visitent.

Le Remède: on nous a bien appris qu'il est en Vous, dans une étroite union de vous à nous. Parfois, dans un élan splendide que nous désirons indéfectible, notre volonté y tend de toutes ses forces, mais notre coeur reste loin de vous, ce pauvre coeur tyrannisé de désirs rennaissants, qui cherche et cherche sa route dans un chemin sans issue. Vous avez créé l'homme souffrant, misérable, désordonné, tiraillé de conflits qui font avorter ses plus généreuses, ses plus sincères décisions. Vous avez, sans doute un plan grandiose: celui de nous agenouiller dans nos misères et de nous abimer dans votre grandeur, vous qui avez tenu le coup sur la montagne, pour mieux nous protéger de cette victoire prévue dans l'économie divine, pour mieux établir notre épouvantable dette vis-à-vis de votre miséricorde.

En ce temps de pénitence, donnez à tous la chance de vous aimer, car, sans vous, nous ne sommes que défaits et lassitudes, mais avec Vous, nous devenons une fraction de votre force. Je crois que cette fraction suffira à nous sauver tous, dans le Temps, comme dans l'Eternité.

15 mars 1946.

P. V.

ROUGEOLE

La rougeole est une maladie contagieuse dont l'éruption ressemble à celle de la scarlatine. Ce n'est qu'en 1760 qu'on les a nettement différenciées.

La rougeole est rare dans la première année de l'enfance et fréquente chez les enfants de trois à cinq ans. On a constaté une augmentation des cas tous les deux ou trois ans et c'est chez les enfants de 1 à 4 ans que la mortalité est plus élevée. J'ai entre les mains un livre de 1931 du docteur Beaudoin dans lequel il cite les statistiques suivantes: de zéro à un an 31% de mortalité, de un à quatre ans 58%, de cinq à quatorze ans 10%, au delà de 15 ans 1%.

Ce sont les malades eux-mêmes qui propagent la maladie, car le germe est très fragile et paraît être détruit dès qu'il est expulsé au dehors de l'organisme. S'il n'y a personne pour le prendre à sa sortie la contagion est donc évitée. Mais les malades sont très contagieux dès le début de la maladie, avant même l'apparition de l'éruption et la contagion se fait par l'intermédiaire des gouttelettes de salive, des sécrétions du nez et des bronches quand les malades parlent, toussent ou éternuent. La maladie est surtout contagieuse avant l'éruption au moment où les yeux pleurent et le nez coule. Cette période étant assez longue, on pense à un simple coryza, un mal de gorge ordinaire, à une simple grippe à cause de la toux. En effet elle peut durer deux semaines et vous voyez par vous-même toute la contagion.

Nous passons ensuite à la période d'invasion, la période d'incubation passant presque inaperçue. Les yeux sont rouges et enflés. Ils secrètent peu d'eau qu'à l'ordinaire. Le canal lacrymo-nasal ne suffit plus à l'élimination, il y a débordement sur les joues. La lumière fait mal aux yeux. La toux est fréquente, la voix rauque et voilée. Souvent le malade accuse des douleurs aux oreilles. Si à ce moment on fait un examen on voit sur la face interne des joues en face des molaires ou gros dents des taches rouges dont le centre est occupé par un ou plusieurs points blancs. Ces taches apparaissent ordinairement trois ou quatre jours avant l'éruption et disparaissent avec cette dernière. La période d'invasion est longue si on la compare à celle de la scarlatine qui peut durer seulement 24 heures. En effet elle dure de quatre à sept jours.

Voilà que les sécrétions de la gorge, du nez, yeux augmentent, la température atteint son maximum et vous remarquez que la face de votre malade est rouge et plaquée c'est-à-dire qu'entre les plaques rouges il y a des espaces de peau saine. Puis c'est le cou, le tronc, les membres et en 48 heures environ notre sujet en est recouvert. Les plaques sont constituées par de petites

saillies rouges et veloutées qui n'ont pas la rudesse de l'éruption scarlatineuse. Chez les enfants, une diarrhée qui peut durer 24 heures, apparaît souvent avec l'éruption.

Du huitième au dixième jour la fièvre commence à diminuer et les rougeurs à disparaître, puis il se fait une légère desquamation du quatrième au septième jour de l'éruption. Le lendemain l'enfant peut se lever et la chambre n'est plus contagieuse. Notre malade lui se trouve ordinairement immunisé pour la vie.

L'isolement du malade dure tant que les sécrétions du nez, des yeux, de la gorge ne sont pas taries, c'est-à-dire six à huit jours après le début de l'éruption. Pour les membres de la famille, tous les adultes peuvent vaquer à leurs affaires. Les enfants qui ont déjà eu la rougeole peuvent sortir mais l'entrée à l'école est interdite s'ils demeurent dans la maison infectée. Ceux qui ne sont pas immunisés par une attaque antérieure ne doivent pas retourner à l'école avant qu'il se soit écoulé seize jours comptés du dernier contact avec le malade. Ils devront prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas être atteints: désinfection de la gorge, du nez et des yeux puis éviter d'entrer dans la chambre du malade.

Peut-on être vacciné contre la rougeole comme on l'est pour la variole? Non, mais en Italie on emploie un vaccin qui donnerait des résultats supérieurs au sérum des convalescents employé jusqu'ici. Ce sérum ne donne en injection sous la peau. Injecté au début il prévient la maladie, plus tard il l'atténue. Lorsqu'on ne l'a pas en main, on peut, en augmentant la dose, injecter le sang des parents qui ont déjà été atteints de la rougeole.

Il y a des formes rares ou anormales dans lesquelles l'évolution semble normale mais tout-à-coup il y a une chute brusque de la température, des convulsions, perte de connaissance, coma et mort. C'est une rougeole anormale parce qu'elle est modifiée dans son allure générale.

Les complications de la rougeole contribuent beaucoup à aggraver le pronostic. L'appareil respiratoire est ordinairement celui qui nous donne le plus de trouble sous forme de laryngite, bronchite capillaire ou broncho-pneumonie. Le froid, le jeune âge, l'affaiblissement de l'organisme, le mauvais état général avant la maladie sont les causes habituelles des complications pulmonaires. La stomatite, l'entérite sont les complications qu'on voit à l'appareil digestif. La stomatite c'est l'inflammation de la bouche et l'entérite celle de l'intestin. Souvent on assiste à des troubles aux yeux et aux oreilles qui laisseront comme reliquats: une surdité, des troubles de la vision, une cécité.

Comme traitement, certains auteurs ont montré que les bains chauds deux fois par jour avaient une influence très favorable et diminuait la tendance aux complications. Il faut désinfecter la bouche, le nez, la gorge. L'alimentation doit être légère. Si la température devient très élevée, Dieulafoy conseille les bains froids jusqu'à six par vingt-quatre heures.

P. CHAUVÉAU, M.D.

D'où viennent les coopératives?

Depuis trois ou quatre siècles il y eut des essais de coopératives ici et là, à travers le monde, en France, en Angleterre et ailleurs. Il y eut même une coopérative florissante non loin de la Baie St-Paul, dans le comté de Charlevoix, dès le début de la Nouvelle-France, il y a environ trois siècles. Ces diverses tentatives n'eurent cependant pas de suites, pour une raison ou pour une autre.

Ce n'est qu'en 1844 que le mouvement coopératif devait être lancé pour de bon dans le monde, pour prendre enfin essor et ne plus s'arrêter. C'est en Angleterre, à Rochdale, qu'il prit naissance. Et ce furent des ouvriers très pauvres, des tisserands, qui le fondèrent. Ces pauvres gens, au nombre de 27, dont une femme, Ann Tweedale, amassèrent de peine et de misère la somme bien mince de 170 dollars, avec laquelle ils ouvrirent une petite épicerie. L'aspect de leur magasin é-

tail tellement misérable que, le soir de l'ouverture, la foule s'était amassée devant la porte pour rire d'eux autres.

Ils firent face courageusement aux moqueries et aux sarcasmes, tinrent bon, et bientôt plusieurs de ceux qui s'étaient moqués se joignirent à eux, parce qu'ils y virent vite leur profit.

Le petit magasin grandit rapidement, d'autres s'ouvrirent en Angleterre d'abord, puis en d'autres pays. Du domaine de la consommation on passa à celui de la production, du crédit, de l'habitation. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui, après un siècle, c'est par milliers que le mouvement coopératif brasse les affaires dans plusieurs pays du monde.

Pour aimer la pluie

O mon Dieu! j'aime bien la pluie des mois de neige et de frimas.

Petit temps doux et court, soudain, nous l'amène.

Et c'est son habitude d'habiller de cristal les arbres et les buissons qui ouvrent, alors, trouvent trop lourde leur grande robe perlée, aux chatoyants reflets. Je crois que les oiseaux de neige sont loin de la détester. Dans le paysage monotone c'est jolie nouveauté.

Les moineaux, on n'en parle pas; ils s'accoutument de toutes circonstances, en chaque saison.

En tous cas, les enfants sont bien joyeux des patinoires et des glissades qu'à si bon marché elle leur prépare à travers monts et vallées! O mon Père, le bon Dieu, sois donc béni pour notre très aimable soeur, la pluie de l'hiver!

Petite Paysse.

(Extrait de "Jeunesse Rurale")

Renouvelez votre abonnement!

Vous en trouverez la date d'échéance à côté de votre nom!



Gaudet et Vigeant

AVOCATS - PROCUREURS

NICOLET, P. Q.

David Deshaies

A.D.B.A.

Architecte

NICOLET, P. Q.

C. P. 74 C. P. 118

ARTHUR BELIVEAU, C.R.

Avocat et Procureur

42 Rue des Cosernes

TROIS-RIVIERES, P. Q.

Tél.: 556

Avec les compliments de

ARTHUR MARTIN

Gérant de

CONSOLIDATED OPTICAL LTD

NICOLET, P. Q.